

# Tribune des groupes du conseil municipal



Majorité municipale

## La 5G en débat au Conseil municipal

Lors du dernier Conseil municipal, les élus ont adopté à l'unanimité

une motion sur la 5G que nous vous proposons de la découvrir en substance.

« Considérant l'objectif de limitation du réchauffement climatique à 1,5°C recommandé par les scientifiques pour éviter des conséquences désastreuses pour l'humanité ;

Considérant les engagements de la Ville de Seclin, renouvelés par la nouvelle majorité, pour contribuer à notre échelle à réduire notre empreinte carbone ;

Considérant que les impacts des technologies numériques constituent la composante principale de l'empreinte carbone des biens de consommation (hors alimentation) des français...;

Considérant que la décision du gouvernement de déployer la 5G intervient sans étude d'impact climatique et environnemental ni aucune consultation publique préalable ;

Considérant le rapport d'octobre 2019 de l'ANSES sur la 5G, affirmant avoir « mis en évidence un manque important, voire une absence de données relatives aux effets biologiques et sanitaires potentiels » de cette technologie ;

Considérant la proposition de la Convention Citoyenne pour le Climat d'« instaurer un moratoire sur la mise en place de la 5G en attendant les résultats de l'évaluation de la 5G sur la santé et le climat » ;

Considérant que le déploiement d'une nouvelle technologie telle que la 5G poussera nécessairement au renouvellement de très nombreux appareils numériques incompatibles, ... et conduirait à un « effet rebond » par la hausse de la consommation de données et d'usage des télécommunications, synonyme d'une très forte consommation d'énergie par la sollicitation des antennes et des serveurs ;

La Ville de Seclin considère que les conditions permettant de nous assurer que le déploiement de la 5G est compatible avec les enjeux climatiques et écologiques ne sont pas aujourd'hui réunies...;

Il lui semble par ailleurs indispensable d'attendre les conclusions des études en cours sur les impacts sanitaires potentiels de la 5G avant de la déployer, et de s'interroger sur des offres technologiques qui créent plus de besoin qu'elles n'y répondent.

Si la loi actuelle ne lui permet malheureusement pas de s'opposer au déploiement de la 5G sur son territoire, la Ville de Seclin ne fera rien qui puisse faciliter ce déploiement. »

**David WEKSTEEN**  
Conseiller délégué à la Démocratie et à l'Écologie Participatives, et à l'Agenda 21

Seclin en Commun

## Des choix qui en disent long !

Le débat d'orientation budgétaire était à l'ordre du jour du dernier conseil municipal.

Le premier constat est que les finances de la commune sont saines, grâce à une gestion exemplaire de l'ancienne équipe municipale. Il faut cependant rester attentif aux baisses des dotations, à la suppression de la taxe d'habitation dont il faudra contrôler la compensation effective.

Même si le budget annoncé par la majorité reprend des points du programme de la campagne des municipales, l'absence de préparation et concertation du budget 2021 dans les différentes commissions avec l'ensemble des élus est regrettable.

Autre marqueur contre lequel les élus de Seclin En Commun s'inscrivent en faux est le choix ultrasécuritaire (vidéosurveillance : + de 600000€, aucune garantie sur le montant des subventions attendues). La majorité propose un investissement dans ce domaine 3 fois supérieur à l'investissement dans le domaine éducatif.

Alors que nous vivons une crise sanitaire et économique très grave, nous ne constatons aucune prise en compte de cette situation inédite, dans les orientations budgétaires pour l'éducation, la vie associative ou le social ; excepté le minimum social garanti, qui ne proposera qu'une réponse limitée, uniquement pour un public en insertion professionnelle ou en formation.

Le Groupe Seclin en Commun ne valide pas cette ligne politique et ces choix budgétaires.

Nous souhaitons que l'axe social, associatif et éducatif soit renforcé par l'allocation significative de moyens humains et financiers permettant d'agir pour l'égalité des chances et l'amélioration de la vie des seclinois.

Nous demandons entre autres :

- La création un fond exceptionnel d'aide aux associations et un élargissement des critères d'accès au minimum social garanti.
- Le renforcement de la dimension inclusive de l'école en organisant l'accompagnement et le soutien des élèves en dehors du temps scolaire par du personnel formé.
- L'enrichissement du lien entre les apprentissages scolaires et les activités périscolaires (dispositifs apprenants)
- L'investissement pour faciliter l'accès au numérique pour tous.

Pour compléter ces propositions, vous pouvez nous partager vos réflexions sur les besoins naissant en ce moment ([contact@seclin-en-commun.fr](mailto:contact@seclin-en-commun.fr)).

Notre vision reste centrée sur l'ADN de Seclin : la solidarité et l'Humain avant tout.

**Aude RADIGOIS**  
Seclin en Commun



www.ville-seclin.fr

# L'Hebdo Seclinois



N° 1175

du 25/03/2021  
au  
31/03/2021



## ET SI UN CHIEN LAISSAIT UNE DÉJECTION DANS VOTRE SALON ?

Les équipes de la propreté urbaine et des espaces verts de la Ville de Seclin font un constat amer face aux déjections canines : plusieurs dizaines de kilos de déjections sont ramassés, chaque semaine, dans les rues et les espaces verts de la Ville. Un manque de civisme que la municipalité va finir par sanctionner. Nous l'avons tous vécu ! Slalomer entre les « crottes de chiens » et finir par en étaler partout n'a rien de ragoûtant. En plus de l'aspect olfactif plus que douteux, des problèmes sanitaires pourraient rapidement apparaître. Fini le temps du « marcher dedans du pied gauche ça porte bonheur », aujourd'hui ne pas respecter le trottoir et le voisinage pourra coûter au maître de chien une contravention de 35€.

**Ce n'est pas moi... c'est mon chien !**

À Seclin, comme partout en France, les déjections canines sont autorisées

dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En-dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

« Je suis en fauteuil roulant, précise Martial, un Seclinois rencontré sur le parvis de la Collégiale. Il n'y pas une promenade où je ne suis pas obligé de slalomer, à mes risques et périls ». Il faut rappeler, et n'hésitez pas à le faire quand vous rencontrez un chien « tête en l'air », que tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. Ne pas le faire, en plus d'un manque de civisme, entraînera une amende.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Les agents municipaux en charge de la propreté de la Ville parcourent par semaine 120 kilomètres de rues pour rendre notre ville plus propre, plus jolie, plus agréable à vivre.

Le camion de nettoyage des rues et son équipe (Jérémy et Christian), peuvent utiliser, dans les zones les plus sales en raison des déjections canines, jusqu'à 7m<sup>3</sup> d'eau recyclée par semaine.

L'eau utilisée par la Propreté Urbaine provient de la piscine. Après filtration, l'eau recyclée est utilisée pour nettoyer les trottoirs.

La Ville de Seclin met à disposition des sacs plastiques recyclés permettant le ramassage de crottes de chien. Ils sont disposés dans 15 distributeurs situés dans toute la ville. Des boîtes remplies deux fois par semaine. A noter que nous avons repéré des personnes qui récupéraient TOUS les sacs, d'un coup.

## NON-RESPECT = 35€ D'AMENDE

« En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 2ème classe (35 euros) », rappelle la Police Municipale. Les technologies pour ramasser les crottes sont très efficaces : un sac plastique, se baisser, ramasser la déjection, jeter à la poubelle le sac et continuer sa balade. Et comme nos chiens ne sont pas encore très au point pour ramasser leurs besoins tout seuls, aidons-les ! Si tout le monde fait preuve d'un peu de civisme, le cadre de vie tant apprécié des Seclinoises et Seclinois sera préservé.



## LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PAUL-DUROT PLANTENT LEUR ARBRE DE LA LIBERTÉ

Les 170 élèves de l'école élémentaire Paul-Durot de Seclin, dans le quartier de Burgault, n'étaient pas peu fiers, jeudi 11 mars 2021, de présenter leur arbre de la Liberté. En présence de François-Xavier Cadart, le Maire, et de l'Adjointe déléguée au Parcours éducatif, Amandine Masset, ces graines de citoyens ont affiché leur valeur et leur respect d'une bien belle manière. C'est à l'initiative de la nouvelle directrice de l'établissement,

Valérie Merlen, accompagnée de ses six enseignants et des dumistes du Centre Municipal d'Expression Musicale, qu'un arbre symbolique a été planté dans l'espace vert de l'école. « **Quand j'étais moi-même petite fille, souligne Valérie Merlen, j'ai participé à la plantation d'un arbre de la Liberté. Je m'en souviens encore. Un acte fort que les enfants de l'école ont pris en charge, aujourd'hui, du début à la fin** ». Les 170 jeunes ont décidé, après le décès de Samuel Paty, l'enseignant assassiné en octobre 2020, de montrer leur attachement à la Liberté, au respect de l'autre. Avec leurs maîtres et maîtresses, ils ont choisi l'arbre, un charme, ont écrit des poèmes et des chansons avec l'aide de Maxime Cadart du CMEM. Le tout a été présenté, jeudi dernier. « **La Liberté, souligne la jeune Kara de sept ans, c'est faire ce que l'on veut sans gêner et empêcher mes copains et mes copines d'avoir leur propre Liberté** ». Loin d'être des mots en l'air, les enfants travaillent sur les sujets de la liberté, du respect depuis plusieurs mois. « **Bravo aux enfants et aux enseignants, conclut le Maire. Que nos valeurs communes de Liberté, d'Égalité et de Fraternité vous suivent tout au long de votre vie. Nous sommes fiers de vous !** »



## ATELIER THÉÂTRE POUR LES PETITS DE LA MATERNELLE DUROT

On saute, on se fait tout petit, on regarde, on sent... que de découvrir pour les enfants de l'école maternelle Paul-Durot (Burgault). Vendredi 19 février avaient lieu des ateliers théâtre pour les 4 classes durant lesquels les enfants ont pu être

sensibilisés à deux grandes thématiques. La découverte des émotions pour les petites et moyennes sections, et le respect du corps et celui des autres pour les grandes sections. Réactifs, dynamiques et motivés, les enfants ont été emportés dans l'univers de « **Olie et sa valise** » par l'intervenante Aurélie Cazier (enseignante spécialisée et animatrice théâtre). En musique et en mouvement, ils ont participé sans hésitation, échangeant facilement et partageant leurs connaissances. « **Riddikulus !!!** » ont crié certains d'entre eux quand Olie a eu besoin d'aide. « **Ces ateliers rentrent dans le cadre**

du projet de l'école. Les émotions ainsi que le respect du corps de chacun sont des thématiques sur lesquelles nous travaillons depuis le début de l'année scolaire. », explique Catherine Monnier, directrice de l'école. « **Chaque classe a eu une séance d'une heure de façon à respecter le protocole sanitaire et ainsi éviter le brassage des groupes. Pour les petits c'est une découverte, pour les plus grands c'est la finalité du projet.** » Se déroulant dans la grande salle de motricité, les ateliers proposés par Aurélie Cazier sont un moyen de faire rentrer un peu de culture dans les écoles à l'heure où les musées et les salles de spectacle ne peuvent toujours pas ouvrir. « **Cela fait vraiment plaisir de voir les enfants partageurs et souriants, tout en profitant de l'intervention d'Aurélie. Nous espérons que nous pourrions faire une restitution aux parents avant la fin de l'année.** » confie la directrice.



## « COM'IN 3D » : COMMERCES ET BIENS SUBLIMÉS EN VUES 3D

À Seclin, tout le monde ou presque connaît Sandrine Decalf, pétillante coiffeuse et propriétaire, avec son mari Peter, du salon « Bigoudime » situé rue Carnot. Pendant 26 ans, l'artisan seclinoise a exercé le métier de coiffeuse et commerçante avec passion et une attention de tous les instants pour ses clientes et clients.

« **En raison de problèmes aux vertèbres cervicales, j'ai finalement été obligée d'arrêter en décembre 2020. Mon départ a permis de passer la main à Marion, qui avait rejoint l'équipe pour un remplacement de congé maternité. Nous avons transformé son CDD en CDI. Peter continue entouré de Lucie Dujardin, Aline Baron, Marion Catigny, toutes expérimentées, et Ulysse Thibaut, notre apprenti. Notre clientèle est entre de bonnes mains** », sourit Sandrine.

C'est que la jeune femme n'est pas du genre à baisser les bras... Plutôt du genre à avoir mille idées par minute ! C'est ainsi qu'à peine retirée des séchoirs, elle est déjà en train de se lancer dans un nouveau projet professionnel. « **J'ai et aurai toujours une âme de commerçante** », souligne Sandrine Decalf, qui vient de créer sa société : « **COM'IN 3D** ».

**Mettre en valeur les entreprises, les commerces, les écoles, les musées, sites touristiques... et aussi les maisons**  
Le concept ? « **Je crée des visites virtuelles en 3 dimensions pour montrer les atouts de maisons, d'entreprises, d'écoles, de lieux culturels, et bien sûr de commerces, grâce à une toute nouvelle technologie : la technologie Matterport. Ces visites virtuelles sont rassemblées sous un lien internet que les professionnels peuvent utiliser sur leurs sites, blogs, ou réseaux sociaux, afin d'inviter leurs potentiels clients à explorer virtuellement leurs locaux. Les visites virtuelles sont également intégrées sur Google Street View** », complète Sandrine Decalf.

C'est une nouvelle façon, ludique et efficace, de vendre ses produits, de montrer son savoir-faire ou l'agencement d'un lieu. Avec les vues 3D, vous pouvez visiter la boutique dans les moindres recoins, comme si vous y étiez, soit en vous déplaçant à l'aide de la souris ou du pavé tactile de votre ordinateur ou avec un simple touché/glisser du doigt sur votre smartphone ou tablette, soit en sélectionnant la visite automatique. Dans ce cas, la visite défile sous vos yeux sans que vous n'ayez rien d'autre à faire.

Le commerçant a la possibilité de sélectionner les meilleures prises de vues, des photos haute définition issues de la visite et des visuels à 360 degrés qui permettent de voir l'extérieur et qu'il pourra utiliser sur tous ses supports publicitaires.

Des étiquettes appelées « **Mattertags** » parsèment la visite en la rendant interactive et ludique. Derrière chacune d'elles, on trouvera des textes descriptifs, des liens vidéo, audios, des photos, des liens directs entre un produit et la boutique en ligne.

« **On peut même imaginer de jouer à cache-cache avec les étiquettes, et y dissimuler des objets secrets qui, une fois repérés par le visiteur, lui permettront d'obtenir des bons de réduction ou cadeaux chez le commerçant !** », s'enthousiasme Sandrine, qui a trouvé en « **COM'IN 3D** » un terrain de jeu idéal pour exprimer toute sa créativité et sa fibre commerciale... en partageant ses talents avec ses consoeurs et confrères commerçants. Un bon coup de pouce pour conserver du lien dans cette période COVID ! **Sandrine Decalf « COM'IN 3D ». Tel : 06.52.80.33.04.**

### Chèque de 500€ pour la numérisation des entreprises

Dans le cadre du plan de soutien à la numérisation des commerçants, artisans, professionnels de l'hôtellerie, de la restauration, et professionnels libéraux, l'Agence de Services et de Paiement (A.S.P) et France Num - initiative gouvernementale pour la transformation numérique des entreprises - instaurent un chèque numérique de 500 euros pour accompagner la numérisation des entreprises fermées administrativement durant le deuxième confinement. Les visites virtuelles sont éligibles à ce dispositif !

## PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE EN VILLE

Depuis le vendredi 5 mars 2021, le port du masque est obligatoire pour les personnes de onze ans et plus, en agglomération, dans l'ensemble des communes du département du Nord, et cela de 06h00 à 19h00. **À Seclin, dans toute la ville (Marché, rues ...), le port du masque est obligatoire.** Pour rappel, le port du masque est obligatoire aussi, hors agglomération, sur les berges du canal et dans les espaces verts urbains (parcs et jardins publics). Par dérogation, les cyclistes et personnes pratiquant une activité sportive intense (course à pied) ne sont pas dans l'obligation de porter un masque. **Toutes les informations sur la lutte contre la COVID 19 à Seclin disponibles dans notre page Web dédiée : <https://www.ville-seclin.fr>**

## AGENDAS

**Don du sang :** Jeudi 1er avril, collecte de sang de 10h à 13h et de 15h à 19h, salle Ronny-Coutteure, Espace Communal Mouchonnaire. Uniquement sur rendez-vous via l'url : <https://bit.ly/3hkdLqz>. Port du masque et carte d'identité obligatoire.

**Conseil Municipal :** Jeudi 8 Avril à 18h30. Diffusion sur le site de la ville.

**Rendez-vous Citoyens :** Le Maire de Seclin, François-Xavier Cadart, organise chaque semaine, des permanences citoyennes à l'Hôtel de Ville, sur rendez-vous. **Rdv au 03.20.62.91.29.**

## Services de garde

**SAMU** 15  
**Sapeurs-pompiers** 18  
**Police Secours** 17  
**Commissariat : 03.20.62.99.88**

### Médecin

Le soir, du samedi 12h au lundi 8h et les jours fériés - Médi'Ligne : 03.20.33.20.33

### Maison médicale de garde à Seclin (urgence soir, week-end ou jour férié)

Contactez le 03.20.33.20.33

### Pharmacie

Rens. : [www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr) ou 0.825.74.20.30

### Police Municipale

Tous les jours en semaine et dimanche matin  
Tél. : 03.20.32.59.60 ou 06.85.91.38.58



## Restauration municipale

Menu du 29 mars au 2 avril 2021

Évitons ensemble le gaspillage. La réservation est obligatoire (à la quinzaine) via le portail famille sur le site de la Ville.

Lundi	Céleri rémoulade et lentilles vinaigrette, tagliatelles à la carbonara de volaille et champignons, kiwi.
Mardi	Fish and chips, sauce tartare et salade composée, fromage, flan pâtisseries.
Mercredi	Pamplemousse, rôti de dinde à la crème, gratin de pommes de terre, petits pois-carottes, fromage blanc au pain d'épices.
Jeudi	Repas végétarien : Potage légumes à la julienne et à la Vache Qui Rit®, nuggets de blé haricots verts, pâtes à l'emmental.
Vendredi	Betteraves rouge aux cœurs de palmier et maïs, filet meunière, sauce citron, purée Dubarry et purée Crécy, Yaourt aromatisé bio.

## État civil du 14/03/2021 au 16/03/2021

### Naissance déclarée

Pas de naissances déclarées

### Décès déclaré

Arlette Crepin, veuve Degrand 86 ans  
Rose-Marie Deroubaix, divorcée Hujeux, 76 ans  
Maurice Flahaut, 86 ans  
Robert Zamolo, 90 ans



**Le mercredi 31 mars**, le bailleur LMH, en partenariat avec la Ville de Seclin et de nombreuses associations (Lille Sud Insertion, FCP) et habitants de quartier (Conseil Citoyen quartier Mouchonnaire, Habitants jardiniers, Les AJONCS), vous invitent à planter, semer, partager autour de la biodiversité au pied des immeubles de la Mouchonnaire. L'occasion de découvrir les nouvelles plantations qui arborent et améliorent le cadre de vie du quartier. Une belle journée pédagogique consacrée aux espaces verts avec de nombreux ateliers dédiés aux différentes variétés choisies et plantées. Les enfants du quartier seront invités à semer des graines de prairie fleurie, des nouveaux arbres seront plantés sur le parc de jeux de la maternelle du quartier, deux concerts seront proposés par l'ensemble guitares et les chorales d'adolescents du CMEM. Un après-midi printanier qui débutera à **14h**, derrière l'agence LMH.